

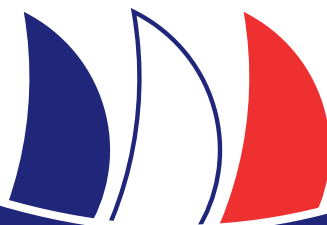


MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA FRANCE CANDIDATE À SA RÉÉLECTION EN CATÉGORIE « B » AU CONSEIL DE L'OMI

AIDE-MÉMOIRE



MANDAT 2024-2025

« LE XXI^e SIÈCLE SERA MARITIME. »

Emmanuel Macron,
président de la République française
Montpellier, le 3 décembre 2019,
Assises de l'économie de la mer

Présente sur tous les océans, la France veille sur ce milieu fragile, contribuant tant à la protection des écosystèmes marins qu'à la sûreté et à la sécurité maritimes.

Animée par la conviction que les océans sont un bien commun, la France se veut force de proposition au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI), aux côtés des autres États membres, pour défendre l'économie du transport maritime durable, au cœur des projets portés par cette organisation. Engagée dans la recherche et l'innovation, elle s'investit également dans le développement d'une économie bleue.

Protection des espaces maritimes et des espaces littoraux, transition écologique des ports et des navires, formation des gens de mer, modernisation de l'administration maritime : la gouvernance des océans est une question essentielle.

Afin de porter ces objectifs, la France s'est dotée d'un secrétariat d'État chargé de la Mer, qui s'attache à assurer l'avenir du secteur maritime, à concilier les différents usages de la mer et à développer une exploitation durable de ses ressources.

La France accorde une attention toute particulière aux normes et règles de responsabilité qui découlent des conventions et codes qui régissent l'activité maritime à l'échelle mondiale.

À cet égard, la France dispose d'une expertise riche et diversifiée qu'elle met à la disposition de l'OMI depuis sa création.

UN ENGAGEMENT FORT DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

La France assure la gestion d'une zone économique exclusive totale d'un peu plus de **10 millions de km²**. L'étendue des habitats inclus dans cette zone implique une forte diversité climatique, écologique. Environ la moitié de la biodiversité des mammifères marins y est présente.

La France porte une ambition maritime environnementale forte et pragmatique. Elle prend une part active dans les discussions internationales en faveur de la protection écologique des milieux marins, en particulier au travers :

- de son engagement et de ses propositions concrètes au sein de l'Organisation pour la réduction des gaz à effet de serre ;
- d'une démarche de renforcement de la protection de l'environnement marin en mer Méditerranée avec la création d'une zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre et de particules (SECA MED) qui entrera en vigueur en 2025 ;
- de la conservation, de la protection et de la restauration des écosystèmes marins et côtiers : 33 % des eaux sous juridiction sont couvertes par au moins une aire marine protégée en 2022 grâce à la création de la réserve naturelle nationale des Terres australes ;
- d'une stratégie de protection des mammifères marins, en luttant en particulier contre les collisions avec les cétacés et contre le bruit sous-marin : la France a proposé et obtenu la création d'une zone maritime particulièrement vulnérable en Méditerranée occidentale ;

-
- de la mise en place d'un plan de lutte contre les pollutions plastiques qui affectent gravement les océans. La France accueillera à Paris, du 27 mai au 2 juin 2023, la deuxième session du comité intergouvernemental de négociation (CIN-2) chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique ;
 - de l'interdiction de l'usage des systèmes d'épuration des gaz d'échappement de navires (« scrubbers » à boucle ouverte) à proximité des côtes françaises depuis le 1^{er} janvier 2022 ;
 - du développement des technologies vertes, des énergies renouvelables et la gestion raisonnée des ressources.

En février 2022, la France a organisé le One Ocean Summit. Elle accueillera à Nice, en 2025, la 3^e Conférence des Nations unies sur les océans, organisée conjointement avec le Costa Rica.

La France s'est par ailleurs prononcée contre l'exploitation minière des fonds marins, et lance un plan d'exploration et de cartographie des grands fonds marins avec le plan d'investissement France 2030 (drone sous-marin Ulyx IFREMER).

UNE IMPLICATION SOUTENUE DANS LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ DU TRANSPORT MARITIME INTERNATIONAL

En tant qu'État côtier (20 000 km de côtes) sur plusieurs façades océaniques (océan Atlantique, océan Indien, océan Pacifique, Manche, mer du Nord, mer Méditerranée), **la France participe activement à la sécurité de la navigation maritime et à la protection d'un environnement naturel exceptionnel.**

Elle est responsable :

- du sauvetage (zones SAR) **sur près de 24 millions de km²** ;
- de la diffusion de renseignements de sécurité maritime (RSM) et coordinatrice de leur diffusion sur l'Atlantique oriental ;
- de la cartographie marine dans les eaux sous sa juridiction et dans celle d'une dizaine d'autres États côtiers : en Atlantique, en Méditerranée et dans l'océan Indien.

En sa qualité de membre du Conseil de l'Organisation hydrographique internationale, elle veille de manière constante à la **sécurité du transport maritime international.**

En 2021, dans les eaux sous juridiction française, **160 000 navires de commerce ont fait l'objet d'un suivi par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS). 626 situations d'avaries ont été constatées.**

La France a été à l'initiative du premier mémorandum d'entente (MoU Paris) qui a permis de mieux harmoniser le contrôle des navires étrangers dans les ports. Elle fait également partie du MoU de l'océan Indien et de celui des Caraïbes.

La France accompagne par ailleurs **l'Association internationale de signalisation maritime (AISM)**, dont les travaux sont reconnus dans le domaine de la sécurité de la navigation, **dans sa transformation en organisation internationale. La France, qui a ratifié en décembre 2022 la Convention portant création de l'Organisation des aides à la navigation maritime, est État dépositaire de la Convention et État hôte de la future organisation.**

Enfin, **la France participe activement à plusieurs opérations internationales de lutte contre la piraterie et les trafics illicites en mer.**

LA FRANCE, UNE ÉCONOMIE MARITIME DIVERSIFIÉE

► **Le pavillon français est internationalement reconnu pour être l'un des plus sûrs au monde.**

Cette année encore, le Registre international français (RIF), registre d'immatriculation des navires de commerce, bénéficie du label QUALSHIP 21st century décerné par l'US Coast Guard.

L'International Chamber of Shipping (ICS) a distingué le pavillon français sur les critères de qualité environnementale, de sécurité des navires et de niveau de droit social.

En termes de tonnage, la flotte française se situait, au 1^{er} janvier 2021, au **27^e rang des flottes mondiales par pavillon** et au **22^e rang pour sa flotte contrôlée**. Présents dans tous les métiers traditionnels du transport maritime, les armateurs français opèrent près de **900 navires de plus de 100 UMS**, dont plus de **400 sous pavillon français**.

► **312 millions de tonnes de marchandises ont été traitées en 2019 dans les ports français, soit 87 % du volume total de marchandises enregistrées en France. Environ 32 millions de passagers transitent chaque année par les ports français.**

La France est la **5^e puissance portuaire européenne**.

Les ports maritimes définissent et mettent en œuvre une vision à long terme de l'aménagement durable de leurs espaces portuaires. Ils s'engagent dans des démarches exemplaires en matière de préservation de l'environnement et de transition énergétique

en développant la distribution de carburants alternatifs et le raccordement électrique des navires à quai.

► **La construction navale française se classe au 6^e rang mondial et au 2^e rang européen.**

Les chantiers français se sont spécialisés dans la construction des unités les plus complexes à forte valeur ajoutée tels que les navires de croisière.

La filière française des industriels de la mer, qui regroupe l'industrie navale, les énergies marines renouvelables, les industries et services nautiques, ainsi que « l'offshore », emploie **125 600 personnes** pour un chiffre d'affaires de **45 milliards d'euros par an**, dont **60 % à l'export.**

Plus largement, l'économie maritime représente **525 000 emplois** directs pour **91 milliards d'euros de valeur de production.**

► **La France veille à ce que sa flotte (7 370 navires) pratique une pêche durable et que son secteur de production ostréicole et conchylicole bénéficie d'une eau de qualité.**

La pêche française se classe au **4^e rang européen** avec **11 % du volume total pêché.**

Enfin, le secteur de la plaisance est un secteur d'activité important avec près de **11 millions de pratiquants de sports nautiques** et il représente un chiffre d'affaires annuel de près de **5 milliards d'euros.**

LA FRANCE, UNE EXPERTISE ET DES SERVICES RECONNUS

La France adapte son système d'enseignement maritime aux évolutions technologiques, aux nouvelles exigences réglementaires et à un marché de l'emploi en constante évolution.

Les femmes occupent plus d'un emploi sur cinq dans le secteur maritime français, et un marin embarqué sur dix est une femme. L'enseignement maritime français promeut l'accès des femmes aux professions du secteur.

La France dispose d'un dispositif de formations de qualité dans toutes les disciplines maritimes ce qui lui permet d'entretenir et de développer un écosystème performant de services pour le développement du secteur :

- **les banques françaises sont attractives** et classées parmi les leaders sur le marché du financement maritime ;
- **les courtiers maritimes français sont parmi les plus réputés** et les plus anciens au monde ;
- les **compagnies d'assurance maritime se distinguent** sur le marché international ;
- le **Bureau Veritas Marine Offshore SAS**, société de classification, se situe au 2^e rang mondial en nombre de navires classés ;
- environ **6 800 chercheurs**, ingénieurs, doctorants et post-doctorants travaillent dans le domaine des sciences et techniques de la mer, dans près de **222 unités de recherche**.

La France dispose de pôles techniques et scientifiques d'excellence à dimension internationale reconnus comme l'IFREMER et le CEDRE.

LA FRANCE, À LA POINTE DE L'INNOVATION MARITIME

La France est à la pointe de la réflexion et de l'innovation pour répondre en particulier aux enjeux numériques et environnementaux. Elle s'est dotée en 2018 d'un Conseil d'orientation pour la recherche et l'innovation des industriels de la mer (CORIMER). Plusieurs exemples de projets développés en France en témoignent :

- **utilisation de combustibles alternatifs « bas-carbone »** sur les flottes de porte-conteneurs (23 000 EVP) et de transports de passagers (compagnies Ponant et Brittany Ferries), notamment de l'hydrogène (dragage Occitanie, projet de baliseur océanique, et 10 porte-conteneurs CMA CGM de 2 000 EVP) ;
- **intégration de solutions de propulsion vélique de différents types**, permettant l'exploitation d'une énergie inépuisable (voiles rigides ou gonflables, rétractables, kite, etc.) autour de plusieurs acteurs français : Chantiers de l'Atlantique, Solid Sail, Rotorsails, AirSeas, TOWT, NEOLINE (navires Canopée, TOWT 2, Ville de Bordeaux) ;
- **construction de navires et stations scientifiques uniques au monde** (Polar POD, SeaOrbiter et Tara Polar Station) qui illustrent l'excellence de ce secteur en France ;
- **introduction d'un nouveau système de transmission numérique** à haut débit, le NAVDAT, fonctionnant sur les ondes radios MF et HF, capable de fournir un volume plus important de renseignements sur la sécurité et la sûreté maritimes, à un rythme plus rapide, que le système NAVTEX actuel, y compris des données graphiques.
- **numérisation des démarches et procédures administratives pour la gestion des registres** : guichet unique portuaire, guichet unique navire, gestion des armements et des marins (portail du marin, portail de l'armateur), portail de la formation professionnelle maritime.

LA FRANCE, ACTIVE À L'OMI DEPUIS SA FONDATION

La France est active depuis longtemps en faveur de l'élaboration de normes internationales pour la sécurité et la sûreté des transports maritimes ainsi que de la prévention de la pollution des mers par les navires. **Elle a ainsi participé à la négociation de la première version de la Convention SOLAS.**

Elle dispose d'une représentation permanente, basée à Londres, dédiée à l'OMI, l'IMSO (International Mobile Satellite Organization) et aux FIPOL (Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures). **Son large réseau d'experts et son administration maritime lui permettent de participer activement à toutes les sessions des comités et sous-comités**, ainsi qu'à la quasi-totalité des groupes de travail en présentiel ou par correspondance.

La France a ratifié la quasi-totalité des instruments de l'OMI, y compris les plus récents, comme la Convention de Hong-Kong sur le recyclage des navires. En 2018, elle a ratifié l'Accord du Cap sur la sécurité des navires de pêche, la Convention et le Protocole SUA 2005, et en 2019 la Convention STCW-F. **Elle prépare actuellement la procédure de ratification de la Convention sur les substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) et celle des amendements apportés à la Convention de l'OMI en décembre 2021.**

La France est très active au sein de cette organisation **dans la promotion du multilinguisme, de l'égalité des genres et la montée en puissance des femmes dans le maritime.**

Elle s'attache en outre à ce que l'élément humain soit pris en compte dans ses travaux et que les sujets communs avec ceux de l'Organisation internationale du travail (OIT) fassent l'objet d'une attention spécifique (harcèlement, prévention de la fatigue, etc.).

20^e contributeur au budget de l'Organisation pour 2023, la France apporte chaque année des contributions financières volontaires, pour la gestion des eaux de ballast ou pour les fonds multidonateurs destinés à la coopération technique sur les gaz à effet de serre, dont le fonds destiné à faciliter la participation des États les plus vulnérables aux réunions du Comité de la protection du milieu marin (MEPC) et du Groupe de travail intersessions sur les émissions de gaz à effet de serre (ISWG-GHG).



LA FRANCE AU CONSEIL DE L'OMI 2024-2025

Direction des Nations unies,
des organisations internationales,
des droits de l'homme
et de la francophonie

Représentation permanente
de la France auprès de l'OMI

Contact :
maritime@imofrance.org.uk
www.omi.delegfrance.org

  @FranceOMI